

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS

NORMES

POUR LES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME
DE NIVEAU 3 (NIVEAU PRÉVÔT) ET DE NIVEAU 4 (NIVEAU MAÎTRE D'ARMES)

Michael Elliott

**Remerciements:
Association canadienne des entraîneurs
Académie d'armes du Canada**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Évaluation d'un entraîneur de niveau 3	2
Évaluation d'un entraîneur de niveau 4	5
Formulaires d'évaluations (niveaux 3 et 4)	10
Définitions et normes	18
Déplacements en escrime	22
Hiérarchie de la phrase d'armes	23
Étapes du développement des habiletés	24
Progression des exercices pour le développement d'une action d'escrime	25
Examen pratique de niveau 4 (Leçon - partie A)	28
Normes pour le niveau 1	30
Normes pour le niveau 2	33
Normes pour le niveau 3	37
Normes pour le niveau 4	42
Cadre de référence	47
Grilles d'évaluation des entraîneurs d'escrime	50

INTRODUCTION

Le processus d'amélioration et de révision des procédures d'évaluation des entraîneurs d'escrime de niveaux 3 et 4 continue encore au moment où j'écris la présente introduction, à savoir en juin 1991. Nous avons commencé en 1989 sur une base solide, et continué depuis, à bâtir une série d'outils d'évaluation qui comparent réellement les candidats entraîneurs à des normes égales ou meilleures que n'importe quelles autres au monde.

Trois outils d'évaluation distincts ont maintenant été élaborés : une leçon au niveau 3 pratique, et deux leçons au niveau 4 pratique. Il faut tout d'abord indiquer les différences fondamentales entre un entraîneur de niveau 3 et un entraîneur de niveau 4 avant de traiter de la structure, des procédures et des critères d'évaluation utilisés pour chacune de ces leçons.

Note du traducteur

Dans le présent ouvrage, les termes masculins englobent les deux sexes.

L'entraîneur d'escrime de niveau 3

Cet entraîneur possède de très bonnes compétences techniques (voir pages 37-41 et 50-53). Il peut donner une bonne leçon individuelle à un élève de n'importe quel niveau (de débutant à tireur international). Il peut lui faire effectuer n'importe quelle série d'actions techniques (offensives, défensives, contre-offensives et préparations), sous n'importe quelle forme (simple, composée, avec ou sans contact de fer), dans différents contextes de leçon, en fonction des besoins de l'athlète à une époque particulière de la saison (enseignement, technique, tactique, correction, échauffement, rythme, assaut). Idéalement, cet entraîneur travaille dans un club sous la direction d'un maître d'armes (niveau 4 à toutes les armes).

L'entraîneur d'escrime de niveau 4

Cet entraîneur maîtrise les aspects techniques de la leçon individuelle et peut maintenant diriger la formation et le développement d'un tireur du niveau de base à la classe internationale. Pour ce faire, l'entraîneur de niveau 4 possède une compréhension avancée des solutions tactiques aux situations d'assaut. Il peut contrôler le taux de réussite de l'athlète à la leçon. Il a une perception très claire des buts et objectifs des séances et du programme d'entraînement. Il excelle à exploiter les occasions imprévues qui se produisent à la leçon. Donc, l'entraîneur de niveau 4 peut réagir vite et rapidement adapter sa leçon à des conditions imposées (voir pages 42-46 et 50-53).

Évaluation d'un entraîneur de niveau 3

Pour l'évaluation de niveau 3, les candidats sont groupés par deux la veille de l'examen, si bien qu'ils savent à l'avance avec qui ils vont travailler. Environ 15 minutes avant l'examen, le candidat tire un thème de leçon au sort dans la liste suivante

- actions simples,
- actions composées,
- actions au fer,
- variations d'actions offensives, et
- actions contre-offensives.

Puis, le candidat tire au sort un type de leçon dans la liste suivante

- leçon d'enseignement,
- leçon technique,
- leçon d'échauffement, et
- leçon d'assaut.

Le candidat dispose d'environ 15 minutes de préparation et il doit rédiger un plan de base de leçon à présenter au jury. Il dispose de quelques minutes pour préparer sa leçon avec son partenaire/élève. Puis le candidat donne une leçon d'une durée de 15 minutes.

Cette leçon est évaluée en fonction des 25 critères-ci-dessous, notés chacun de 1 à 10 et divisés en 5 catégories

A. Style d'enseignement

1. Le candidat explore-t-il le thème à fond? Ou bien l'évite-t-il totalement ou en partie?
2. Le candidat donne-t-il le type de leçon demandé à son élève? L'objectif de la leçon est-il clair, et est-il atteint?
3. Les exercices choisis correspondent-ils au niveau de l'élève et le font-ils progresser légèrement?
4. La proportion action /écoute de la leçon est-elle largement en faveur de l'action? Le candidat permet-il davantage à l'athlète de faire l'exercice que d'en discuter?
5. Les commandements avant le début des exercices sont-ils clairs et concis?
6. Les commentaires sont-ils donnés immédiatement? De manière positive? Sont-ils pertinents? Sont-ils descriptifs ou prescriptifs? Les commentaires subséquents sont-ils liés à la prescription qui vient d'être donnée à l'élève?

B. Pédagogie

7. Le candidat utilise-t-il une terminologie correcte lorsqu'il décrit les actions techniques ou tactiques?
8. Le candidat fait-il preuve d'une connaissance complète du sujet?
9. Les conventions de l'arme sont-elles respectées au cours des exercices?
10. Y a-t-il une progression dans la leçon? L'enchaînement des exercices est-il logique? Les situations imprévues sont-elles exploitées dans une certaine mesure ou ignorées au détriments de la leçon?
11. L'enseignement des actions est-il structuré par étapes logiques? (c'est-à-dire perception, modelage, adaptation, affinage, voir pages 24 à 27)
12. Les actions sont-elles présentées de diverses manières? À partir de l'initiation de l'élève? Dans le cadre d'exercices à choix multiples? Avec surprise? Dans divers contextes tactiques?

C. Distance

13. La distance initiale des exercices est-elle bonne?
14. La distance est-elle bonne pendant les exercices?
15. La distance établie par le candidat permet-elle à l'élève d'exécuter l'exercice logiquement et avec réalisme?
16. Le candidat est-il conscient de la distance au cours de l'exercice au point de la corriger si nécessaire?

D. Présentation de la lame et de la cible

17. L'orientation (direction et angle) et la profondeur de la présentation de la lame et de la cible par le candidat sont-elles efficaces et adéquates?
18. Le degré de rigidité et la hauteur de la lame ou du bras conviennent-ils à l'exercice?
19. L'amplitude et la vitesse des mouvements de lame et les ouvertures de cible du candidat correspondent-ils au niveau de l'élève?
20. La présentation de la lame et de la cible est-elle claire?

E. Synchronisme

21. Le candidat peut-il établir et maintenir un certain rythme dans les exercices et dans la leçon toute entière?
22. Les signaux non verbaux du candidat pour commencer ou modifier les exercices sont-ils efficaces?
23. Le synchronisme des mouvements ou séries de mouvements respecte-t-il la logique et le réalisme des exercices?
24. Les signaux verbaux et non verbaux sont-ils bien coordonnés?
25. Les bras et les jambes du candidat sont-ils bien coordonnés?

Les candidats qui obtiennent la note de six sur dix à un critère ont atteint un niveau de performance acceptable au niveau 3. Ceux qui atteignent huit sur dix pour le critère en question se situent au niveau exigé pour le niveau 4. Chaque catégorie est évaluée sur une note totale de 20 points. Les candidats qui obtiennent 12 ou plus dans chacune des cinq catégories ont RÉUSSI l'examen de niveau 3 ($12 \times 5 = 60/100$). Si le jury accorde une note moyenne d'environ 80/100 au candidat, il lui recommandera de présenter l'examen de niveau 4.

Il est important de souligner que l'obtention d'une note de 80 pour cent à l'examen de niveau 3 traduit seulement le fait que les capacités techniques du candidat seraient jugées acceptables à l'examen de niveau 4. En aucune manière cela ne saurait constituer une condition suffisante pour réussir l'examen de niveau 4.

Évaluation de l'entraîneur de niveau 4

Partie A - Leçon conçue en fonction d'une période d'entraînement précise

On demande aux candidats au niveau 4 de choisir un partenaire/élève parmi les autres candidats de niveaux 3 et 4 présents la veille de l'examen, afin de pouvoir préparer et répéter leur leçon avant le début de l'examen. Le candidat doit choisir une période précise d'entraînement dans la saison (macro-cycle préparatoire, de compétition ou de préparation directe à la compétition), ainsi qu'un méso-cycle particulier de cette période (voir page 28 «Caractéristiques des leçons données au cours de chaque méso-cycle du programme d'entraînement»). Le jury demande alors au candidat de concevoir et de présenter par écrit un plan de base de leçon correspondant au méso-cycle choisi. Le candidat doit prendre soin de respecter les aptitudes du partenaire choisi et de concevoir sa leçon en fonction de son niveau.

La leçon dure vingt minutes et doit inclure au moins un exercice dans chacune des catégories suivantes

- exercice à choix multiples,
- exercice les yeux ouverts, et
- exercice avec surprise.

Cette leçon est évaluée en fonction des 27 critères-ci-dessous, notés chacun de 1 à 10 et divisés en 5 catégories

A. Style d'enseignement

1. La leçon correspond-elle dans l'ensemble au méso-cycle choisi?
2. Le candidat donne-t-il le type de leçon demandé à son élève? L'objectif de la leçon est-il clair, et est-il atteint?
3. Les exercices choisis correspondent-ils au niveau de l'élève et le font-ils progresser légèrement?
4. La proportion action/ écoute de la leçon est-elle largement en faveur de l'action? Le candidat permet-il davantage à l'athlète de faire l'exercice que d'en discuter?
5. Les commandements avant le début des exercices sont-ils clairs et concis?
6. Les commentaires sont-ils donnés immédiatement? De manière positive? Sont-ils pertinents? Sont-ils descriptifs ou prescriptifs? Les commentaires subséquents sont-ils liés à la prescription qui vient d'être donnée à l'élève?

B. Pédagogie

7. Le candidat utilise-t-il une terminologie correcte lorsqu'il décrit les actions techniques ou tactiques?

8. Le candidat montre-t-il qu'il peut exploiter les occasions imprévues et improviser en modifiant la structure de la leçon sans en compromettre les objectifs?
9. La plupart des exercices de la leçon sont-ils conçus pour améliorer la capacité de l'élève de créer et de contrôler sa propre initiation de l'action?
10. Y a-t-il une progression dans la leçon (début aisé)? L'enchaînement des exercices est-il logique? Les situations imprévues sont-elles exploitées dans une certaine mesure ou ignorées au détriments de la leçon?
11. L'enseignement des actions est-il structuré par étapes logiques? (c'est-à-dire perception, modelage, adaptation, affinage, voir pages 24 à 27)
12. L'exercice à choix multiples convient-il au niveau de l'élève et au méso-cycle choisi? Les choix présentés sont-ils logiques et réalistes?
13. L'exercice les yeux ouverts convient-il au niveau de l'élève et au méso-cycle choisi? L'exécution est-elle claire et contrôlée?
14. L'exercice avec surprise teste-t-il vraiment la capacité de l'élève à réagir à une situation imprévue?

C. Distance

15. La distance initiale des exercices est-elle bonne?
16. La distance établie par le candidat permet-elle à l'élève d'exécuter l'exercice logiquement et avec réalisme?
17. Le candidat est-il conscient de la distance au cours de l'exercice au point de la corriger si nécessaire?
18. Le candidat peut-il changer la distance pour contrôler le taux de réussite de l'élève?

D. Présentation de la lame et de la cible

19. L'orientation (direction et angle), la profondeur et la hauteur de la présentation de la lame et de la cible par le candidat sont-elles efficaces et adéquates?
20. L'amplitude, la vitesse et la dynamique (changements de rigide à souple, de lent à vite, etc.) des mouvements de lame et les ouvertures de cible du candidat correspondent-ils au niveau de l'élève?
21. Le candidat peut-il modifier sa présentation de lame et la cible pour contrôler le taux de réussite de l'élève?
22. La lame et la cible sont-elles présentées clairement?

E. Synchronisme

23. Le candidat peut-il établir et maintenir un certain rythme dans les exercices et dans la leçon toute entière?
24. Les signaux non verbaux du candidat pour commencer ou modifier les exercices sont-ils efficaces?

25. Le synchronisme des mouvements ou des séries de mouvements respecte-t-il la logique et le réalisme des exercices?
26. Les signaux verbaux et non verbaux sont-ils bien coordonnés?
27. Les bras et les jambes du candidat sont-ils bien coordonnés?

Les candidats qui obtiennent la note de six sur dix à un critère ont atteint un niveau de performance acceptable au niveau 4. Chaque catégorie est évaluée sur une note totale de 20 points. Les candidats qui obtiennent une note moyenne de 12 ou plus dans chacune des cinq catégories ($12 \times 5 = 60/100$) ont RÉUSSI la première partie de l'examen pratique de niveau 4.

Évaluation de l'entraîneur de niveau 4

Partie B - Leçon de résolution impromptue de problème

Peu après la fin de la première leçon, le jury choisit un problème parmi une liste préparée la veille de l'examen. Le type de problème sera l'un des suivants

- un problème technique particulier, comme l'incapacité de l'élève de résoudre le problème que lui cause la ligne de son adversaire,
- un problème tactique particulier, comme l'incapacité de contrôler un adversaire très agressif,
- un problème psychologique particulier, comme un élève devenant léthargique après de longues attentes entre les tours,
- un problème technique, tactique ou psychologique apparaissant vers la fin de la saison, ou
- un problème technique particulier ayant surgi au cours de la première leçon d'examen.

L'élève de la deuxième leçon peut être le même qu'à la première leçon, ou un élève différent. Le candidat doit immédiatement donner au jury plusieurs approches possibles pour résoudre le problème. Ces solutions doivent traiter des aspects logique (quelle est la cause du problème et quelles sont les solutions possibles) et pédagogique (quelle doit être la structure de la leçon, la progression employée sur une longue période, et le type de leçon choisi) du problème.

L'évaluation comporte dix critères distincts notés chacun de un à dix. La note finale de l'examen et la somme des notes de chaque critère, notée sur 100 points. Les critères utilisés sont les suivants :

Approche logique

1. Le candidat comprend-il l'éventail complet des solutions techniques au problème?
2. Le candidat comprend-il l'éventail complet des solutions tactiques au problème?
3. Le candidat comprend-il l'éventail complet des solutions psychologiques au problème?

Approche pédagogique

4. La structure et la composition de la leçon répondent-elles aux besoins techniques de l'élève dans cette situation problématique?
5. Le type de la leçon répond-il aux besoins tactiques de l'élève dans cette situation problématique?
6. La ton et le style pédagogique de la leçon répondent-ils aux besoins psychologiques de l'élève dans cette situation problématique?

Versatilité technique

7. Le candidat contrôle-t-il le degré de difficulté de la leçon? Le taux de réussite de l'élève convient-il à l'objectif de la leçon?
8. Le candidat s'adapte-t-il vite aux conditions imposées de l'examen?
9. Le candidat peut-il déceler les erreurs provenant de sa propre présentation et estil capable de la corriger?
10. Le candidat exploite-t-il les occasions imprévues?

Le candidat a RÉUSSI la partie de leçon de résolution de problème du niveau 4 quand la moyenne des notes de tous les membres du jury est de 60 pour cent ou plus. Le candidat a RÉUSSI l'examen pratique de niveau 4 lorsqu'il a réussi les deux parties de l'évaluation.

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

POUR L'EXAMEN PRATIQUE D'ESCRIME DU P.N.C.E.

Révision : le 15 septembre 1989

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION
DES ENTRAÎNEURS
EXAMEN PRATIQUE D'ESCRIME DE NIVEAU 3

Nom du candidat : _____ Date _____
 Examineur : _____ Arme _____
 Thème de la leçon : _____ Type de leçon _____

STYLE D'ENSEIGNEMENT

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect du thème de leçon	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect du type de leçon	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Niveau de difficulté	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Proportion écoute-action	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Commandements verbaux : clarté, concision.	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Commentaires	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour le STYLE D'ENSEIGNEMENT / 60 = / 20

PÉDAGOGIE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Terminologie	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Connaissance du sujet	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect des conventions	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Structure et composition de la leçon	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Progression des habiletés	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Variations des actions	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour la PÉDAGOGIE / 60 = / 20

DISTANCE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Initiale	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Pendant l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Maintien de la logique de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Correction de la distance (Conscience)	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour la DISTANCE / 40 = / 20

LAME/CIBLE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Présentation : direction, angle, profondeur	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Résistance, hauteur	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Mouvement : amplitude, vitesse	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Clarté	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour la LAME/CIBLE / 40 = / 20

SYNCHRONISME

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Rythme	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Clarté des signaux	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Maintien de la logique de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Coordination visuelle et orale	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Bras-Jambes	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour le SYNCHRONISME / 50 = / 20

NOTE TOTALE : $\frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} = \frac{\quad}{100}$

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

POUR L'EXAMEN PRATIQUE D'ESCRIME

#1 DE NIVEAU 4 DU P.N.C.E.

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
EXAMEN PRATIQUE #1 DE NIVEAU 4 - ESCRIME

Nom du candidat : _____ Date: _____

Examineur : _____ Arme : F / E / S

Période du programme d'entraînement choisie - Prép. - Comp. - P.D.C.

Méso-cycle choisi _____

Type de leçon tiré au sort _____

PLAN DE LA LEÇON ET STYLE D'ENSEIGNEMENT

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect du cycle	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect du type de leçon	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Respect du niveau technique	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Proportion action/écoute	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Clarté des commandements	10	9	8	7	6		4	3	2	1	
Qualité des commentaires	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE pour le PLAN DE LA LEÇON ET LE STYLE D'ENSEIGNEMENT : $\frac{\quad}{60} = \frac{\quad}{20}$

PÉDAGOGIE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Terminologie	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Exploitation des occasions	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Développe l'initiation	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Structure de la leçon	10		8	7	6	5	4	3	2	1	
Progression des exercices	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Exercice à choix multiple	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Exercice les yeux ouverts	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Exercice avec surprise	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE de PÉDAGOGIE : $\frac{\quad}{80} = \frac{\quad}{20}$

DISTANCE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Initiale	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Maintien de la logique de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Correction et conscience de la distance	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Capacité de contrôler la difficulté de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE de DISTANCE :

$$\frac{\quad}{40} = \frac{\quad}{20}$$

PRÉSENTATION DE LA LAME ET DE LA CIBLE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Présentation: Orientation, Profondeur, Hauteur	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Mouvement: Rigidité, Vitesse, Amplitude	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Capacité de contrôler la difficulté de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Clarté de la présentation	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE de PRÉSENTATION DE LA LAME ET DE LA CIBLE :

$$\frac{\quad}{40} = \frac{\quad}{20}$$

SYNCHRONISME

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Rythme des exercices	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Clarté des signaux	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Maintien de la logique de l'exercice	10	9	8	7	6	5	4	3	2		
Coordination visuelle/orale	10	9	8	7	6	5	4	3	2		
Coordination bras/jambes	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

NOTE de SYNCHRONISME :

$$\frac{\quad}{50} = \frac{\quad}{20}$$

NOTE TOTALE :

$$\frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} + \frac{\quad}{20} = \frac{\quad}{100}$$

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

POUR L'EXAMEN PRATIQUE D'ESCRIME
#2 DE NIVEAU 4 DU P.N.C.E.

**PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
EXAMEN PRATIOUE #2 DE NIVEAU 4 - ESCRIME**

Nom du candidat : _____ Date: _____

Examineur : _____ Arme : F / E / S

Type de problème : Technique - Tactique - Psychologique

Problème spécifique _____

Autres conditions (préciser) _____

APPROCHE LOGIQUE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Connaissance des solutions techniques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Connaissance des solutions tactiques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Connaissance des solutions psychologiques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
La structure et la composition respectent besoins techniques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Le type de leçon respecte les besoins tactiques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Le ton et le style respectent les besoins psychologiques	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

VERSATILITÉ TECHNIQUE

	Excellent		Très bon		Bon		Moyen		Faible		Commentaires
	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Contrôle de la difficulté	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Adaptation aux conditions	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Correction/conscience de sa propre présentation	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Exploitation des occasions	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

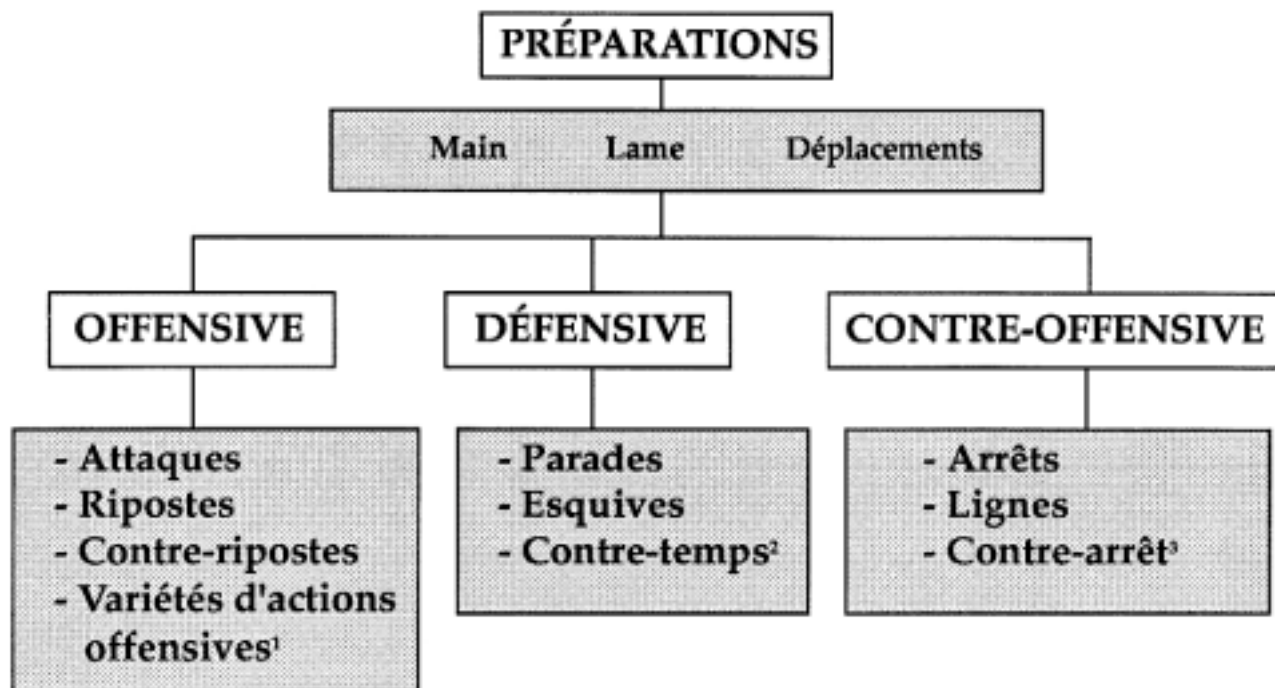
NOTE TOTALE de RÉOLUTION DE PROBLÈMES = _____
100

DÉFINITIONS ET NORMES

POUR L'EXAMEN PRATIQUE D'ESCRIME DU P.N.C.E.

CLASSIFICATION TECHNIQUE DES ACTIONS D'ESCRIME

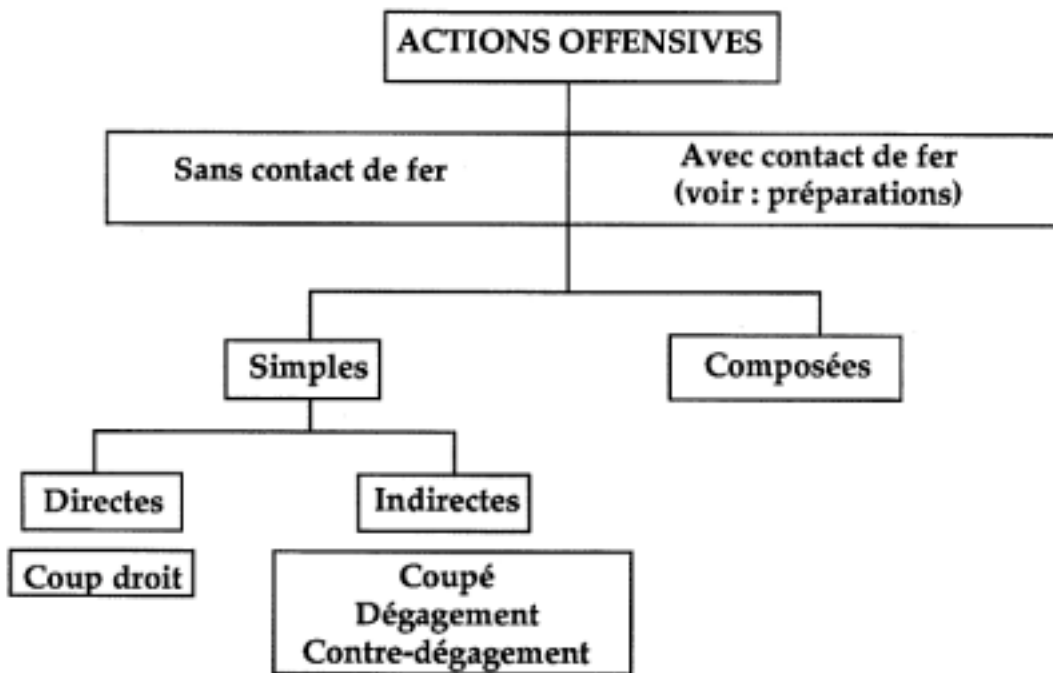
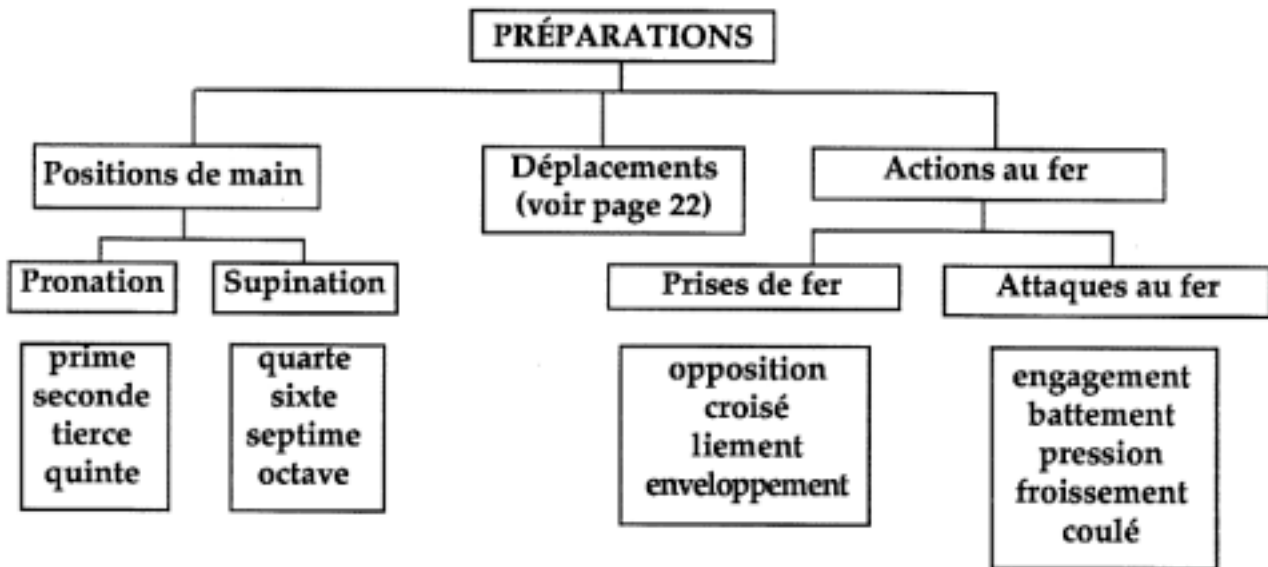
LA PHRASE D'ARMES

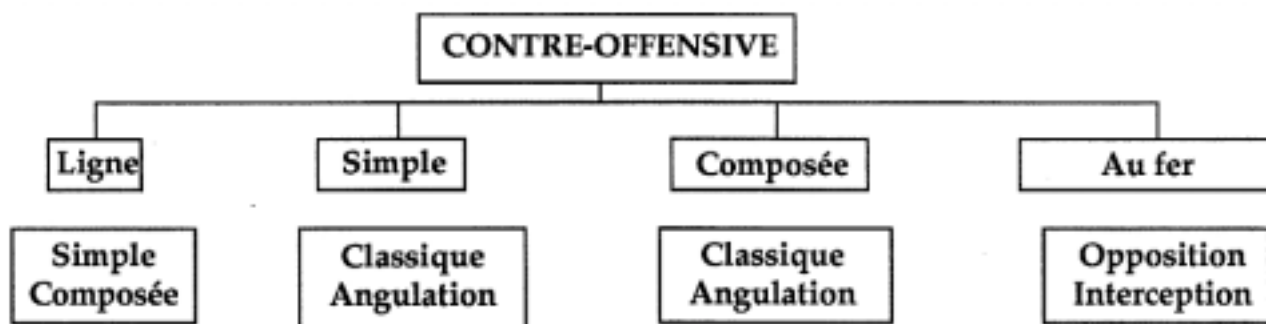
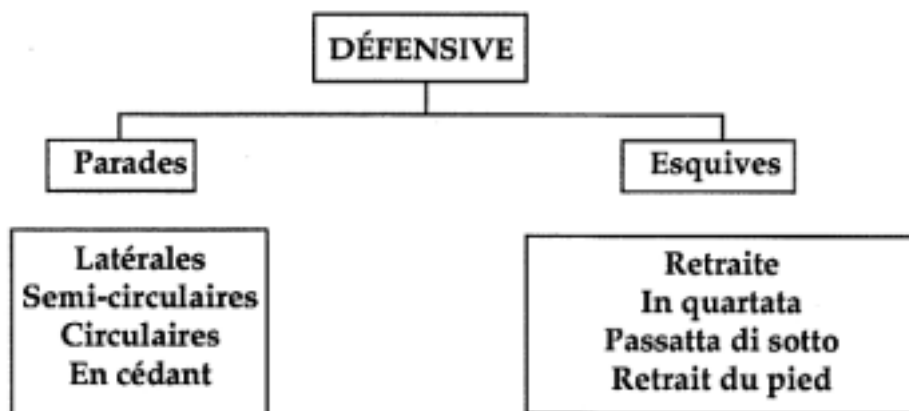


Note 1 : Les variétés d'actions offensives, à savoir la remise, la reprise et le redoublement, peuvent être également exécutées en contre-offensive pendant une riposte ou une contre-riposte.

Note 2 : Le contre-temps, c'est-à-dire, la parade et la riposte d'une contre-attaque, inclut une action défensive, suivie d'une action offensive.

Note 3 : Certaines écoles classent le contre-arrêt dans la catégorie plus large du contre-temps qu'elles définissent comme toute action effectuée contre la contre-offensive.





DÉPLACEMENTS EN ESCRIME

1. Marches
 - grande, petite
 - passe avant
2. Retraites
 - grande, petite
 - passe arrière
3. Fente
 - grande, petite
4. Flèche
 - normale
 - "fente russe"
5. Bonds
 - avant, arrière
6. Pas glissé
7.
 - Demi-marche
 - demi-retraite
8. Reprises
 - petit retour en garde de la jambe arrière (Épée)
 - retour en garde complet de la jambe arrière (Fleuret, sabre)
 - fente, flèche
9. Marches de sabre
 - petits pas
 - feinte de marche - variation de la demi-marche
10. Soulèvement du pied avant (épée)
11. Hésitations
 - vers l'avant, vers l'arrière
12. Pas de côté, esquives
13.
 - Appels
 - Patinando
 - Balestra

HIÉRARCHIE DE LA PHRASE D'ARMES

Nota : La classification, que nous donnons ici à titre d'exemple, est fonction du niveau chronologique d'intervention des deux tireurs.

1. Attaque (premier niveau)
2. Parade-riposte (deuxième niveau)
3. Première contre-riposte (troisième niveau)
4. Deuxième contre-riposte (quatrième niveau)
5. Troisième contre-riposte (cinquième niveau)
6. Préparation - lame (niveau préliminaire)
 - déplacement (niveau préliminaire)
7. Ligne (deuxième niveau)
8. Attaque sur la préparation (deuxième niveau)
9. Arrêt (deuxième niveau)
10. Contre-attaque (deuxième niveau)
11. Contre-temps ou contre-arrêt (troisième niveau)
12. Parade-riposte du contre-temps ou du contre-arrêt
 (quatrième niveau)
13. Remise et reprise - offensives (2e et 4e niveaux)
 - contre-offensives (3e et 5e niveaux)
14. Redoublement (troisième niveau)
15. Combat rapproché (rupture de la phrase d'armes
 à n'importe quel niveau après le premier)

ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS

PREMIÈRE ÉTAPE : PERCEPTION -	L'athlète est conscient du mouvement, des positions, des postures et des enchaînements qui lui sont associés.
SECONDE ÉTAPE : ENCHAÎNEMENT -	L'athlète est capable d'exécuter les parties de l'habileté dans l'ordre correct.
TROISIÈME ÉTAPE : ADAPTATION -	L'athlète peut adapter et modifier un enchaînement en fonction de la situation.
QUATRIÈME ÉTAPE : POLISSAGE -	L'athlète contrôle facilement et efficacement l'habileté et l'effectue avec précision dans des situations reproduisant l'assaut.
CINQUIÈME ÉTAPE : VARIATION -	L'athlète peut utiliser une action spécifique dans différentes options tactiques.
SIXIÈME ÉTAPE : IMPROVISATION -	L'athlète utilise une action ou une série de mouvements de manière originale, avec instinct.
SEPTIÈME ÉTAPE : CRÉATION -	L'athlète crée des enchaînements uniques de mouvements ou des solutions tactiques en vue de résoudre un problème particulier qui se pose à lui.

PROGRESSION DES EXERCICES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTION D'ESCRIME

Action : Engagement circulaire de sixte, suivi d'attaque par dégagement (à l'épée)

1. PERCEPTION : L'entraîneur démontre le mouvement : engagement en marchant, dégagement et touche en fente. Il demande à l'athlète d'effectuer l'action.

2. ENCHAÎNEMENT : L'élève répète l'action avec l'entraîneur ou avec un partenaire, en face d'un miroir ou autre, jusqu'à ce que l'enchaînement des mouvements soit correct. Aucun déplacement préliminaire n'est exigé à ce stade et la distance d'attaque est constante (le partenaire est immobile).

3. ADAPTATION :
 - a) l'athlète effectue l'action contre un partenaire qui varie la distance;
 - b) l'athlète fait varier la distance tandis que le partenaire reste immobile, puis il exécute l'action de la distance correcte;
 - c) l'athlète et son partenaire sont tous les deux en mouvement, l'athlète doit choisir la distance et le moment corrects pour attaquer;
 - d) l'athlète utilise diverses préparations de la lame et les incorpore aux exercices b) et c), à ce stade le partenaire n'offre aucune résistance de la lame ni ne tente de dérober l'engagement;
 - e) même exercice que d), mais le partenaire peut présenter la lame à différentes distances, à différents moments et pendant des périodes plus ou moins longues.

4. POLISSAGE : L'entraîneur crée des situations proches de celles de l'assaut en ce qui concerne la distance, le rythme et les mouvements de la lame. L'entraîneur peut résister à l'engagement ou dérober celui-ci. Il peut aussi essayer de parer l'attaque ou d'éviter la touche en esquivant.

L'athlète doit marquer dix (10) touches et s'il manque,

 - a) soit il perd un point,
 - b) soit il revient à zéro.

On peut encore accroître la pression en imposant une limite de temps (par exemple trois minutes) pour atteindre l'objectif.

<p>5. VARIATION :</p>	<p>L'entraîneur apprend à l'élève à placer son action dans le contexte de l'assaut par l'entremise d'exercices à choix multiples:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) si l'entraîneur reste immobile au moment de l'engagement, l'élève attaque directement, b) si l'entraîneur reste immobile, mais dérobe l'engagement et tente un arrêt, l'athlète exécute un contre-temps (quarte droit), c) si l'entraîneur fait un arrêt par dérobement en rompant, l'athlète termine en prise de fer (directe, circulaire, semi-circulaire ou diagonale), d) si l'entraîneur rompt et évite l'engagement sans chercher à toucher, l'élève exécute une feinte du coup droit dégagé en marche et fente (la feinte provoque une réaction en quarte du maître), e) si l'entraîneur tente de toucher en dégageant après l'engagement, l'athlète exécute l'action sans changement, f) si l'entraîneur pare l'attaque en quarte (sans riposter), l'élève fait une remise (si l'entraîneur ne recule pas) ou un redoublement en quarte (si l'entraîneur rompt), et g) si l'entraîneur pare l'attaque en contre de sixte (sans riposter), l'athlète exécute une reprise (si l'entraîneur ne recule pas) ou un redoublement par dégageant en sixte (si l'entraîneur rompt).
<p>6. IMPROVISATION :</p>	<p>A. L'entraîneur essaye, en collaboration avec l'athlète, de trouver une manière d'exécuter l'action qui convient à son tempérament. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) L'adversaire se sent tellement menacé par la possibilité d'une attaque directe après l'engagement qu'il maintient la position de sa lame et rompt pour préparer sa défensive. L'attaque est faite avec un tel contrôle et un tel équilibre que l'adversaire n'a pas d'autre choix. b) L'athlète prend l'engagement de manière à procurer à l'adversaire un faux sentiment de sécurité. Il gagne subrepticement la distance pendant la marche, puis exécute une fente explosive à partir d'une position apparemment calme.

- B. L'entraîneur conçoit des situations d'assaut qui permettent à l'élève d'exécuter l'attaque
- a) l'entraîneur demande aux deux tireurs de disputer un assaut en 21 points, dans lequel une attaque par engagé sixte dégagé vaut 5 points et un contre-temps ou un contre-arrêt exécuté sur une tentative d'arrêt vaut 3 points. Toutes les autres actions ne valent qu'un point. Au cas où l'un des deux escrimeurs dépasse le total de 21 points, il retombe à zéro.
 - b) L'entraîneur dit à l'athlète (sans que son adversaire ne le sache) qu'il ne peut marquer de point que par un engagé sixte dégagé. Son adversaire doit lui aussi utiliser une action précise imposée. Ils disputent un assaut en 5 touches. Ils peuvent exécuter n'importe quelle action, mais ne marquent de point que grâce à leur action imposée. Ils comptent chacun secrètement leurs points et doivent arriver à cinq avant leur adversaire.
 - c) Même exercice que b), mais l'adversaire de l'athlète a droit à n'importe quelle action. Dans ce cas, l'entraîneur peut choisir de permettre deux actions différentes à l'athlète.
- C. L'entraîneur combine le choix du type de leçon avec des exigences de mobilité, de transitions et d'improvisations
- a) l'athlète a le choix entre plusieurs attaques (de trois à cinq), certaines avec le fer, d'autres sans le fer, certaines avec une préparation de jambes, d'autres sans. Parmi elles, l'engagé sixte dégagé. L'entraîneur varie la distance, le tempo et les présentations de la lame, mais une fois l'attaque déclenchée, il n'offre que peu de résistance. Immédiatement après la touche, l'élève revient en défensive car l'entraîneur peut effectuer n'importe quelle attaque, immédiate ou à temps perdu, simple ou composée, avec ou sans le fer. L'athlète doit se débrouiller pour marquer la touche en défensive.

EXAMEN PRATIQUE DE NIVEAU 4 - ESCRIME PARTIE A - LEÇON SPÉCIFIQUE À UNE PÉRIODE D'ENTRAÎNEMENT PRÉCISE

Caractéristiques d'une leçon donnée dans
chaque méso-cycle du programme d'entraînement

Pour obtenir la définition des termes employés ci-dessous, à savoir, perception, modelage, adaptation, affinage, variation et improvisation, reportez-vous aux pages 24 à 27 «Étapes du développement des habiletés» et «Progression d'exercices pour développer une action d'escrime».

1. Macro-cycle préparatoire

A. Méso-cycle de conditionnement physique général

- Développer tous les aspects de la technique d'escrime (offensive, défensive, contre-offensive, préparations).
- Enseigner de nouvelles actions, c'est-à-dire perception et modelage.
- Enseigner des variations d'actions connues, c'est-à-dire modelage et adaptation.
- Leçons de faible intensité, avec corrections constantes.
- Leçons composées d'exercices lents mettant l'accent sur le contrôle et la précision. Chaque action et ses variations techniques sont répétées de nombreuses fois.

B. Méso-cycle d'endurance particulière à l'escrime

- Travailler le contrôle aisé et efficace des actions, tant nouvelles que connues.
- Travailler la précision dans un contexte de jeu, c'est-à-dire adaptation et affinage.
- Leçons plus intenses que lors du méso-cycle précédent et axées sur la précision à une vitesse plus réaliste, le rythme et le synchronisme (quelques surprises).

2. Macro-cycle de compétition

A. Méso-cycle d'augmentation de la forme

- Corriger le style de combat de l'athlète.
- Développer la capacité de l'athlète de placer les nouvelles actions et leurs variations dans le contexte de l'assaut, c'est-à-dire variation (exercices à choix multiples).
- Améliorer les faiblesses de l'athlète en assaut, c'est-à-dire adaptation et affinage.
- Perfectionner les actions que l'athlète réussit l'assaut, c'est-à-dire affinage, variation et improvisation (surprise et les yeux ouverts).

B. Méso-cycle de régénération et de préparation à la compétition (sur-compensation)

- Développement du contrôle aisé et efficace des actions préférées dans des situations d'assaut, avec accent sur la vitesse, l'accélération et la précision.

C. Méso-cycle de stabilisation de la forme

- Leçons de moindre intensité (corrections et mélange).
- Leçons comprenant un éventail d'exercices, c'est-à-dire adaptation, affinage, variation et improvisation.

3. Macro-cycle de préparation directe à la compétition

A. Méso-cycle d'accumulation

- Accent sur la vitesse et le synchronisme dans des leçons de groupe répétitives, c'est-à-dire affinage, variation et improvisation.
- Leçons individuelles et exercices à deux contenant des jeux tactiques, c'est-à-dire variation et improvisation.

B. Méso-cycle d'intensification

- Leçons très courtes, mais intenses.
- Leçons d'assaut, axées sur la répétition des actions favorites de l'athlète dans des situations de combat, à haute vitesse et accélération, c'est-à-dire variation et improvisation (exercices à choix multiples, les yeux ouverts et surprise).

**PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES
ENTRAÎNEURS D'ESCRIME - PROGRAMME NATIONAL DE
CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME - NIVEAU 1**

**L'ENTRAÎNEUR DONNE AUX DÉBUTANTS
LE GOÛT ROMANTIQUE DE L'ESCRIME**

OBJECTIFS DE COMPORTEMENT

- A. L'entraîneur rend l'escrime agréable aux débutants en les faisant se sentir bien, fiers de leurs réalisations et contents de leurs progrès.
- B. L'entraîneur enseigne, analyse et évalue un programme d'introduction à l'escrime.
- C. L'entraîneur forme et évalue les participants aux trois premiers niveaux de développement des habiletés. Ils perçoivent, enchaînent et adaptent des habiletés de base dans des situations tant individuelles que de groupe.
- D. L'entraîneur transmet les notions de base de stratégie en escrime.
- E. L'entraîneur utilise des méthodes et prend des mesures de sécurité correctes lorsqu'il enseigne au groupe, en particulier il enseigne une préparation physique adéquate au sport.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur comprend le contenu technique de base d'un programme d'introduction à l'escrime.
- B. L'entraîneur comprend sa philosophie de l'entraînement.
- C. L'entraîneur comprend l'importance de l'esprit sportif.
- D. L'entraîneur connaît les raisons pour lesquelles les gens font de l'escrime.
- E. L'entraîneur comprend les principes de développement de l'estime de soi.
- F. L'entraîneur comprend les éléments de base nécessaires à une bonne relation entre les parents et l'entraîneur.
- G. L'entraîneur peut élaborer un programme d'introduction à l'escrime tenant compte de sa propre philosophie de l'entraînement, ainsi que de considérations relatives à la sécurité et à la croissance et au développement.
- H. L'entraîneur fait preuve d'une compréhension et de la capacité de s'occuper de diverses situations de blessures.

- I. L'entraîneur peut élaborer et mettre en oeuvre un plan d'observation en vue d'analyser les techniques de base d'escrime.
- J. L'entraîneur comprend les principes d'apprentissage et les limites imposées par des facteurs comme la capacité de recueillir de l'information, de la classer, de prendre des décisions, d'agir en fonction des exigences, de percevoir les problèmes et de détecter leurs causes.
- K. L'entraîneur peut appliquer ses connaissances des méthodes d'enseignement à la conception et à la mise en oeuvre d'une séance technique, s'adressant soit à un groupe, soit à des individus.
- L. L'entraîneur fait preuve de la capacité de formuler des commentaires efficaces et appropriés, tant à un groupe qu'à des individus, au cours d'une séance technique.
- M. L'entraîneur comprend le principe d'adaptation du niveau des exercices à celui des élèves ou de l'équipe. L'entraîneur peut choisir ou concevoir des exercices constituant une progression en vue de l'acquisition d'une habileté.
- N. L'entraîneur comprend l'importance des habiletés psychologiques et il peut employer l'imagerie et la visualisation pour développer les habiletés d'escrime.
- O. L'entraîneur comprend les notions de base concernant les systèmes squelettique, musculaire, cardio-vasculaire et énergétiques.
- P. L'entraîneur comprend les paramètres physiques de base de la performance en escrime et peut appliquer ses connaissances à l'élaboration et à la direction d'un échauffement et d'un retour au calme pendant une séance d'escrime.

NORMES DE PERFORMANCE POUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur suit et participe complètement aux cours d'escrime de niveau 1 théorie et technique.
- B. L'entraîneur dirige personnellement cent (100) heures d'entraînement et d'instruction.
- C. L'entraîneur évalue ses propres capacités de planifier et d'équilibrer un programme, d'analyser les habiletés, de formuler des commentaires efficaces, de choisir des exercices convenant au niveau des élèves, d'utiliser l'imagerie et de fournir un entraînement physique approprié. L'entraîneur présente cette autoévaluation à la FCE comme preuve qu'il a bien rempli la tâche qui lui a été assignée.

D. L'entraîneur vérifie de temps en temps ses progrès comme entraîneur de niveau 1 en demandant à ses élèves de remplir l'évaluation ci-dessous

L'entraîneur m'a fait aimer l'escrime et me sentir bien fier de mes réussites et satisfait de mes progrès.

Tout à fait d'accord		D'accord		Sans opinion		Pas d'accord'		Pas du tout d'accord	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME -NIVEAU 2

L'ENTRAÎNEUR DÉVELOPPE LA PRÉCISION PAR DES LEÇONS DE GROUPE

OBJECTIFS DE COMPORTEMENT

- A. L'entraîneur motive les escrimeurs à découvrir leurs possibilités, à les mettre en oeuvre dans la discipline sportive et à viser des objectifs réalistes, mais qui offrent un défi, tant à titre individuel que de membre d'une équipe.
- B. L'entraîneur enseigne, analyse et évalue un programme d'habiletés.
- C. L'entraîneur forme et évalue les participants aux trois premiers niveaux de développement des habiletés. Ils perçoivent, enchaînent et adaptent les habiletés et les tactiques de base de leur arme dans des situations tant individuelles que de groupe.
- D. L'entraîneur applique à la préparation physique des athlètes de compétition des connaissances de base solides des méthodes d'entraînement et des exigences physiques de l'escrime.
- E. L'entraîneur organise des compétitions de club et joue le rôle de président de jury.
- F. L'entraîneur utilise des mesures de sécurité correctes, ainsi que des méthodes de prévention et de traitement des blessures, tant à l'entraînement qu'en compétition.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur comprend le contenu technique de base d'un programme de formation d'escrime.
- B. L'entraîneur peut reconnaître et obtenir des démonstrations appropriées des éléments techniques de base nécessaires à un programme de formation.
- C. L'entraîneur peut créer les conditions appropriées de position et de mouvement de lame, de distance, de synchronisme et d'enchaînement des actions au cours d'une leçon individuelle correspondant aux trois premières étapes de développement des habiletés.
- D. L'entraîneur comprend le rôle qu'il doit jouer dans le cadre d'une programme de compétitions.

- E. L'entraîneur comprend les principes de communication efficace.
- F. L'entraîneur comprend l'importance de fixer les objectifs en collaboration avec les athlètes et fait preuve de capacités de facilitateur.
- G. L'entraîneur comprend le rôle que joue la compétition dans un contexte de croissance et de formation et il possède des vues éclairées sur des questions diverses reliées à la compétition et à l'entraînement dans des programmes destinées aux jeunes.
- H. L'entraîneur peut planifier une saison de compétitions en fonction des étapes fondamentales de celle-ci.
- I. L'entraîneur comprend la nature et la prévention des blessures provenant de l'usure et du surentraînement, en particulier les blessures osseuses dues à la croissance.
- J. L'entraîneur comprend la terminologie, les concepts et les principes de base de la biomécanique et peut discuter de leur utilisation en escrime.
- K. L'entraîneur comprend les effets du temps, du style d'apprentissage et du niveau d'activation sur les capacités des élèves à apprendre des habiletés d'escrime.
- L. L'entraîneur peut intégrer un programme d'entraînement psychologique de base dans un programme d'entraînement annuel destiné aux athlètes. Il comprend plusieurs techniques de relaxation, de concentration et de visualisation.
- M. L'entraîneur peut enseigner l'escrime à un groupe grâce à des méthodes d'enseignement direct, d'instruction par le biais de tâches, ou par la découverte guidée.
- N. L'entraîneur peut développer les habiletés d'escrime d'un athlète grâce à des techniques de modelage, d'enchaînement et de simulation.
- O. L'entraîneur comprend les principes des cycles d'entraînement et de l'effet d'entraînement.
- P. L'entraîneur comprend les principes qui régissent l'élaboration de programmes d'entraînement (force, souplesse et systèmes énergétiques), et il peut les appliquer à l'élaboration et à la direction de programmes d'entraînement de base à une ou plusieurs armes.
- Q. L'entraîneur comprend les méthodes de base d'organisation des compétitions.
- R. L'entraîneur comprend les règlements d'escrime et peut présider un assaut compétitif au niveau d'un club.

NORMES DE PERFORMANCE POUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur suit et participe complètement aux cours d'escrime de niveau 2 de théorie et de technique (au fleuret, à l'épée ou au sabre).
- B. Examen pratique
- 1) L'entraîneur doit pouvoir démontrer toutes les techniques de base à une arme au niveau de l'enchaînement, c'est à dire être capable d'exécuter les différentes phases de l'action dans l'ordre approprié.
 - 2) L'entraîneur doit créer les conditions appropriées de position et de mouvement de lame, de distance, de synchronisme et de successions des actions au cours d'une leçon individuelle, correspondant au trois premières étapes de développement des habiletés.
 - 3) L'entraîneur doit maîtriser les objectifs de niveau 1 suivants
 - appliquer des connaissances des méthodes pédagogiques dans l'élaboration et la direction d'une séance de développement des habiletés en groupe,
 - formuler des commentaires appropriés, tant au groupe qu'aux individus, au cours d'une séance de développement des habiletés,
 - adapter convenablement le niveau des exercices à celui des athlètes du groupe, et
 - utiliser l'imagerie et la visualisation pour développer les habiletés d'escrime.

En particulier, l'entraîneur doit

- a) donner des instructions CLAIRES, CONCISES ET INTÉRESSANTES, accompagnées de mots ou de phrase clés,
- b) s'assurer que la démonstration de l'habileté est correcte, en fonction du niveau actuel du groupe,
- c) utiliser une formation de groupe qui permette à tous de bien voir la démonstration,
- d) faire en sorte que le groupe soit le plus actif possible,
- e) faire passer rapidement et efficacement le groupe de la démonstration à l'activité,
- f) formuler des commentaires qui fournissent aux athlètes des renseignements supplémentaires sur leur performance à ceux qu'ils ont déjà obtenus par le résultat,

- g) fournir des COMMENTAIRES IMMÉDIATS ET SPÉCIFIQUES, visant à modifier les comportements, d'abord sous la forme d'une DESCRIPTION du comportement observé, suivi de la PRESCRIPTION du comportement désiré,
- h) observer les athlètes une fois les directives données et formuler d'autres commentaires exclusivement relatifs au comportement demandé,
- i) utiliser sa voix et son corps à bon escient,
- j) choisir des exercices qui développent des habiletés directement reliées à celles utilisées en escrime,
- k) choisir des exercices qui conviennent au niveau technique des athlètes du groupe,
- l) donner des progressions d'habiletés qui sont naturelles, difficiles mais réalisables, et
- m) intégrer l'utilisation de techniques de visualisation au développement d'une habileté pour le groupe ou pour un individu, comme se voir en action, fermer les yeux et sentir l'action, la visualiser, puis l'effectuer, des analogies vivantes, des sons-clés de l'activité.

Ces éléments font tous partie des objectifs pédagogiques du niveau 1. Si le candidat ne maîtrise pas tous, il échouera automatiquement à l'examen de niveau 2.

- C. L'entraîneur doit enseigner personnellement pendant 60 heures et sa performance est évaluée par un pair. L'évaluation est présentée à la FCE comme preuve que le candidat a bien rempli la tâche qui lui était assignée.
- D. L'entraîneur vérifie de temps en temps ses progrès à titre d'entraîneur de niveau 2 en demandant à ses athlètes de remplir l'évaluation suivante

L'entraîneur me motive à découvrir mes propres possibilités Grâce à l'escrime, à me consacrer à cette discipline et à viser des objectifs difficiles, mais réalistes, tant à titre individuel que de membre de l'équipe.

Tout à fait d'accord		D accord		Sans opinion		Pas d'accord'		Pas du out' d'accord	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME - NIVEAU 3

L'ENTRAÎNEUR DÉVELOPPE LA PRÉCISION PAR L'ENTREMISE DE LEÇONS INDIVIDUELLES

OBJECTIFS DE COMPORTEMENT

- A. L'entraîneur joue vis à vis de ses athlètes un rôle de leader en choisissant à quel moment les diriger, les guider, les aider ou les laisser aller au cours de leur exploration de leur potentiel physique, émotionnel, psychologique et technique, tant à titre d'individu, que de membre de l'équipe ou de la société.
- B. L'entraîneur aide chaque athlète à acquérir un répertoire complet d'actions d'escrime au quatrième niveau d'apprentissage et à perfectionner les techniques de base au cinquième niveau.
- C. L'entraîneur participe à la planification annuelle et à la périodisation du calendrier compétitif de l'athlète, et l'aide à jouer un rôle actif dans tous les aspects de l'entraînement et de la compétition.
- D. L'entraîneur préside des assauts compétitifs au niveau provincial.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur comprend tout l'éventail technique faisant partie d'un programme de formation complet, en particulier la logique de l'arme et les relations mutuelles entre les diverses actions employées.
- B. L'entraîneur peut créer les conditions appropriées de position et de mouvement de lame, de distance, de synchronisme et d'enchaînement des actions au cours d'une leçon individuelle correspondant aux quatre premières étapes de développement des habiletés pour les techniques avancées et jusqu'au cinquième niveau pour les actions de base.
- C. L'entraîneur comprend les tensions sociales et émotionnelles auxquelles un athlète de compétition est soumis, et il possède un point de vue éclairé sur de nombreuses questions morales et éthiques reliées à l'entraînement et à la compétition.
- D. L'entraîneur comprend les principes de la dynamique de groupe et les notions fondamentales relatives à un bon leadership et à une bonne animation.
- E. L'entraîneur peut planifier un programme annuel pour un athlète de compétition, en fonction des principes de périodisation.

- F. L'entraîneur peut élaborer, mettre en oeuvre et surveiller (grâce à des tests sur le terrain spécifiques à l'escrime) des programmes détaillés d'entraînement des systèmes énergétiques à au moins une arme de compétition, en fonction des besoins particuliers de l'athlète et des paramètres issus d'une analyse de ses exigences.
- G. L'entraîneur peut élaborer, mettre en oeuvre et surveiller le programme d'entraînement psychologique d'un athlète en fonction des besoins et des préférences de celui-ci.
- H. L'entraîneur comprend les notions fondamentales d'établissement du calendrier de compétition, de la forme de pointe, du choix des objectifs et de l'analyse.
- I. L'entraîneur peut élaborer, mettre en oeuvre et évaluer le calendrier compétitif d'un athlète en fonction de son niveau d'habiletés et de ses objectifs (à court et à long terme).

NORMES DE PERFORMANCE POUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur suit et participe complètement aux cours de niveau 3 de théorie et de technique d'escrime (au fleuret, à l'épée ou au sabre).
- B. L'entraîneur doit élaborer et présenter un programme annuel destiné à un escrimeur de compétition, en fonction des principes de périodisation. Ce programme doit inclure tous les détails concernant l'entraînement technique, tactique, physique et psychologique, ainsi que le calendrier de compétitions.
- C. Examen pratique:
 - 1) L'entraîneur doit obtenir une note d'au moins 85% à un examen de contrôle (ce terme réfère à un type spécifique d'examen écrit, administré généralement avant une évaluation importante de manière à vérifier que le contenu du cours a bien été lu et compris) évaluant les connaissances, la compréhension du candidat, ainsi que sa manière d'appliquer les techniques d'escrime, la tactique, la hiérarchie des actions, les règlements et l'équipement.
 - 2) L'entraîneur doit exécuter toutes les techniques de base de l'escrime au quatrième niveau de développement des habiletés, c'est à dire faire preuve d'un contrôle aisé et efficace de l'action et de précision dans des situations d'assaut.
 - 3) L'entraîneur doit exécuter toutes les techniques avancées au troisième niveau de développement des habiletés, c'est à dire modifier et adapter une action en fonction de l'évolution de la situation.

- 4) L'entraîneur doit pouvoir créer les conditions appropriées de position et de mouvement de lame, de distance, de synchronisme et d'enchaînement des actions au cours d'une leçon individuelle correspondant aux quatre premières étapes de développement des habiletés pour les techniques avancées et jusqu'au cinquième niveau pour les actions de base. Consulter le cadre de référence en ce qui concerne les descriptions des conditions appropriées à la leçon individuelle.
- 5) L'entraîneur doit faire preuve d'une compréhension de la logique de l'arme et la mettre en oeuvre au cours de la leçon.
- 6) L'entraîneur doit faire preuve d'une compréhension des solutions tactiques à employer dans des situations d'assaut à cette arme.
- 7) L'entraîneur doit pouvoir s'adapter au niveau technique de l'élève et modifier sa leçon individuelle en conséquence, en particulier il doit pouvoir exploiter les occasions imprévues au cours de la leçon.
- 8) L'entraîneur doit maîtriser les objectifs suivants
 - appliquer des connaissances des méthodes pédagogiques dans l'élaboration et la direction d'une séance de développement des habiletés avec des individus ou en groupe,
 - formuler des commentaires appropriés, tant au groupe qu'aux individus, au cours d'une séance de développement des habiletés,
 - adapter convenablement le niveau des exercices à celui des athlètes entraînés, et
 - utiliser l'imagerie et la visualisation pour développer les habiletés d'escrime.

En particulier, l'entraîneur doit

- a) donner des instructions CLAIRES, CONCISES ET INTÉRESSANTES, accompagnées de mots ou de phrase clés,
- b) s'assurer que la démonstration de l'habileté est correcte, en fonction du niveau actuel du groupe ou de l'athlète,
- c) utiliser une formation qui permette à tous de bien voir la démonstration,
- d) faire en sorte que le groupe ou l'athlète soit le plus actif possible,

- e) faire passer rapidement et efficacement le groupe ou l'athlète de la démonstration à l'activité,
- f) formuler des commentaires qui fournissent aux athlètes des renseignements supplémentaires sur leur performance à ceux qu'ils ont déjà obtenus par le résultat,
- g) fournir des COMMENTAIRES IMMÉDIATS ET SPÉCIFIQUES, visant à modifier les comportements, d'abord sous la forme d'une DESCRIPTION du comportement observé, suivi de la PRESCRIPTION du comportement désiré,
- h) observer les athlètes une fois les directives données et formuler d'autres commentaires exclusivement relatifs au comportement demandé,
- i) utiliser sa voix et son corps à bon escient,
- j) choisir des exercices qui développent des habiletés directement reliées à celles utilisées en escrime,
- k) choisir des exercices qui conviennent au niveau technique des athlètes entraînés,
- l) donner des progressions d'habiletés qui sont naturelles, difficiles mais réalisables, et
- m) intégrer l'utilisation de techniques de visualisation au développement d'une habileté pour le groupe ou pour un individu, comme se voir en action, fermer les yeux et sentir l'action, la visualiser, puis l'effectuer, des analogies vivantes, des sons-clés de l'activité.

Si le candidat ne maîtrise pas tous les objectifs pédagogiques ci-dessus, il échouera automatiquement à l'examen de niveau 3.

- 9) L'entraîneur doit faire preuve de compétence relativement aux objectifs de niveau 2 suivants
 - enseignement des habiletés d'escrime par des méthodes d'instruction directe, d'apprentissage par tâches ou de découverte guidée,
 - développement des habiletés d'escrime d'un athlète grâce au modelage, à l'enchaînement et à la simulation.

Si le candidat ne remplit pas ces objectifs de niveau 2, il échouera automatiquement à l'examen de niveau 3.

- D. L'entraîneur enseigne personnellement pendant 100 heures et est évalué par un examinateur de l'extérieur. L'évaluation est présentée à la FCE comme preuve que le candidat a bien rempli la tâche qui lui a été assignée.
- E. De temps en temps, l'entraîneur vérifie ses progrès en demandant aux athlètes de remplir l'évaluation suivante

L'entraîneur a joué un rôle de leader dans ma formation tant à titre d'athlète que de membre de l'équipe et de la société.

Tout à fait d'accord		D accord		Sans opinion		Pas d'accord'		Pas du out' d'accord	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

L'entraîneur sait quand il faut me diriger, me guider m'aider ou me laisser lier au cours de l'exploration de mon potentiel physique émotionnel psychologique et technique.

Tout à fait d'accord		D accord		Sans opinion		Pas d'accord'		Pas du out' d'accord	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

**PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES
ENTRAÎNEURS D'ESCRIME -NIVEAU 4**

**L'ENTRAÎNEUR FAÇONNE L'EXCELLENCE
DES ATHLÈTES ET DE L'ÉQUIPE**

OBJECTIFS DE COMPORTEMENT

- A. L'entraîneur aide les tireurs bien entraînés à acquérir des connaissances et un contrôle approfondis sur leur formation athlétique à long terme de manière à ce qu'ils puissent atteindre le plus haut niveau de performance dont ils sont capables.
- B. L'entraîneur coordonne les activités de l'équipe qui consiste souvent d'escrimeurs vivant dans diverses parties du pays et qui s'entraînent régulièrement avec leurs entraîneurs personnels.
- C. L'entraîneur assure la liaison avec les entraîneurs, les officiels, le personnel de soutien, les administrateurs et les membres bénévoles des comités et du conseil d'administration de manière à garantir la poursuite de l'excellence. Cela peut inclure la coordination de stages d'entraînement spécialisés, de tests médicaux et de condition physique, d'analyses techniques et tactiques de combats, d'un psychologue du sport, d'un physiologiste de l'exercice, d'un docteur en médecine sportive, d'un physiothérapeute et des entraîneurs personnels.
- D. L'entraîneur aide individuellement les athlètes et joue le rôle de conseiller auprès de leur entraîneur personnel au moment où les athlètes élaborent une technique personnalisée et atteignent les étapes les plus avancées de développement des habiletés (la sixième et la septième).
- E. L'entraîneur gère l'équipe au cours de compétitions nationales et internationales de haut niveau.
- F. L'entraîneur aide l'athlète à revenir à la vie normale après une carrière de haute compétition.
- G. L'entraîneur est co-responsable de garantir que les programmes communautaires et provinciaux d'escrime sont efficaces et de qualité.
- H. L'entraîneur possède les qualifications nécessaires pour présider un match de niveau national.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur possède une connaissance approfondie de la philosophie et des principes de base régissant une école d'escrime. Tous les exercices qu'il emploie sont cohérent avec cette école ou avec cette philosophie de l'escrime.
- B. L'entraîneur comprend les philosophies et les fondements de diverses écoles d'escrime.
- C. L'entraîneur peut créer les conditions appropriées de position et de mouvement de la lame, de distance, de synchronisme et d'enchaînement des actions au cours d'une leçon individuelle, correspondant aux six premières étapes de développement des habiletés, pour un répertoire complet d'actions techniques.
- D. L'entraîneur comprend les éléments de gestion efficace relatifs aux relations avec les entraîneurs personnels des athlètes de l'équipe, à la sélection de l'équipe, aux comités et au conseil d'administration constitués de bénévoles, et à la dynamique de l'équipe tant à l'entraînement qu'en compétition.
- E. L'entraîneur comprend le processus de retraite des athlètes et il en connaît les tensions et les pressions de manière à pouvoir efficacement aider les athlètes à traverser cette période.
- F. L'entraîneur comprend le processus de planification à long terme (15-20 ans) et peut élaborer des procédures visant à assurer la qualité et la quantité des programmes communautaires ou de club.
- G. L'entraîneur comprend les principes de l'analyse des exigences physiques et il peut élaborer, mettre en oeuvre et évaluer une analyse des exigences spécifiques à l'escrime.
- H. L'entraîneur comprend les méthodes de laboratoire de test des athlètes d'élite.
- I. L'entraîneur peut élaborer un protocole de test de la condition physique des escrimeurs d'élite et il peut utiliser les données recueillies pour surveiller ou modifier les programmes d'entraînement physique.
- J. L'entraîneur comprend les principes des méthodes d'analyse tactique et technique d'un match, en particulier les systèmes informatisés visant à recueillir des données en temps réel, à les analyser par la suite et à simuler des assauts.
- K. L'entraîneur peut recueillir, analyser et interpréter des données grâce à de nombreuses méthodes d'analyse technique et tactique d'escrime. L'entraîneur peut également utiliser ces données pour surveiller ou modifier les programmes d'entraînement technique.
- L. L'entraîneur peut élaborer des stages d'entraînement spécialisés de préparation à la compétition destinés à des athlètes d'élite.
- M. L'entraîneur comprend les procédures nécessaires à la coordination, à l'organisation et à l'évaluation d'un tournoi de niveau provincial.

NORMES DE PERFORMANCE POUR LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A. L'entraîneur doit élaborer et présenter un plan en vue d'un stage d'entraînement spécialisé de préparation à la compétition, en fonction des principes de forme de pointe, de surentraînement et de variations individuelles des réponses aux tensions. Ce plan doit comprendre des stratégies visant à réduire au maximum avant l'arrivée les effets de décalages horaires pouvant aller jusqu'à dix heures.
- B. L'entraîneur doit obtenir une note d'au moins 75% à un examen écrit (connu sous le nom d'examen discriminatoire) comportant des questions demandant de l'analyse, de la synthèse et de l'évaluation de sujets comme la tactique et la technique de l'escrime, l'élaboration d'une leçon, l'entraînement physique et les tests de conditionnement physique, la sélection des équipe ou les techniques de gestion.
- C. Examen pratique
- 1) L'entraîneur doit démontrer toutes les actions de base au cinquième niveau de développement des habiletés, à savoir employer des options tactiques de mouvements spécifiques.
 - 2) L'entraîneur doit démontrer toutes les techniques avancées au quatrième niveau de développement des habiletés, c'est à dire exécuter les actions avec un contrôle efficace et aisé et faire preuve de précision dans des situations de combat.
 - 3) L'entraîneur doit créer les conditions appropriées de position et de mouvement de la lame, de distance, de synchronisme et d'enchaînement des actions, au cours d'une leçon individuelle, correspondant au sixième niveau de développement des habiletés pour toutes les actions. Les exercices choisis doivent être cohérents avec une école ou avec une philosophie d'escrime. Les descriptions des conditions appropriées à la leçon individuelle sont présentées dans le cadre de référence.
 - 4) L'entraîneur doit faire preuve des capacités suivantes à la leçon individuelle
 - comprendre toutes les solutions tactiques aux situations d'assaut,
 - contrôler le niveau de difficulté de l'exercice, à savoir le taux de réussite de l'athlète,
 - donner une leçon de son autre main,
 - s'adapter rapidement à des conditions imposées,
 - conserver un objectif clair pendant un exercice ou une leçon,

- détecter les fautes commises par l'athlète, provenant des conditions imposées par l'entraîneur, et effectuer les corrections ou les ajustements appropriés à la présentation de l'exercice,
 - mettre à profit les occasions imprévues qui surgissent au cours de la leçon, et
 - exiger une exécution parfaite des habiletés en fonction du niveau de l'élève.
- 5) L'entraîneur doit faire preuve d'excellentes qualités pédagogiques et de communications, conformément aux exigences de l'examen pratique de niveau 3.
- 6) L'entraîneur doit également maîtriser les objectifs suivants
- appliquer des connaissances des méthodes pédagogiques dans l'élaboration et la direction d'une séance de développement des habiletés avec des individus ou en groupe,
 - formuler des commentaires appropriés, tant au groupe qu'aux individus, au cours d'une séance de développement des habiletés,
 - adapter convenablement le niveau des exercices à celui des athlètes entraînés, et
 - utiliser l'imagerie et la visualisation pour développer les habiletés d'escrime.

En particulier, l'entraîneur doit

- a) donner des instructions CLAIRES, CONCISES ET INTÉRESSANTES, accompagnées de mots ou de phrase clés,
- b) s'assurer que la démonstration de l'habileté est correcte, en fonction du niveau actuel du groupe ou de l'athlète,
- c) utiliser une formation qui permette à tous de bien voir la démonstration,
- d) faire en sorte que le groupe ou l'athlète soit le plus actif possible,
- e) faire passer rapidement et efficacement le groupe ou l'athlète de la démonstration à l'activité,

- f) formuler des commentaires qui fournissent aux athlètes des renseignements supplémentaires sur leur performance à ceux qu'ils ont déjà obtenus par le résultat,
- g) fournir des COMMENTAIRES IMMÉDIATS ET SPÉCIFIQUES, visant à modifier les comportements, d'abord sous la forme d'une DESCRIPTION du comportement observé, suivi de la PRESCRIPTION du comportement désiré,
- h) observer les athlètes une fois les directives données et formuler d'autres commentaires exclusivement relatifs au comportement demandé,
- i) utiliser sa voix et son corps à bon escient,
- j) choisir des exercices qui développent des habiletés directement reliées à celles utilisées en escrime,
- k) choisir des exercices qui conviennent au niveau technique des athlètes entraînés,
- l) donner des progressions d'habiletés qui sont naturelles, difficiles mais réalisables, et
- m) intégrer l'utilisation de techniques de visualisation au développement d'une habileté pour le groupe ou pour un individu, comme se voir en action, fermer les yeux et sentir l'action, la visualiser, puis l'effectuer, des analogies vivantes, des sons-clés de l'activité.

L'entraîneur doit faire preuve de compétence relativement aux objectifs de niveau 2 suivants

- enseignement des habiletés d'escrime par des méthodes d'instruction directe, d'apprentissage par tâches ou de découverte guidée,
- développement des habiletés d'escrime d'un athlète grâce au modelage, à l'enchaînement et à la simulation.

Si le candidat ne remplit pas ces objectifs, il échouera automatiquement à l'examen de niveau 4.

CADRE DE RÉFÉRENCE

POUR

L'ÉVALUATION DE LA LEÇON INDIVIDUELLE

Révision le 9 août 1989

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA LEÇON INDIVIDUELLE

Position et mouvements de la lame et de la cible

Cette composante de la présentation de la leçon individuelle et des conditions d'exécution des exercices a probablement l'effet le plus marqué sur la difficulté de l'exercice. Les facteurs d'évaluation sont les suivants

- la direction de la pointe ou du tranchant,
- l'angle de la lame ou de la cible,
- la profondeur de la lame ou la distance de la cible,
- la rigidité ou la souplesse du poignet et de la lame,
- la hauteur et la position de la main et de la lame, et
- l'amplitude et la vitesse du mouvement.

Si ces facteurs ne sont pas exacts, l'exercice devient soit pratiquement impossible à exécuter, soit complètement illogique et irréaliste.

Distance

La distance est probablement l'élément le plus délicat à contrôler au cours de la leçon individuelle. Une mauvaise distance influera sur la présentation et sur le mouvement de la lame, sur le synchronisme, sur le taux de succès de l'athlète, ainsi que sur le réalisme et la logique de l'exercice. Les facteurs considérés dans l'évaluation de la distance sont les suivants

- le fait que la distance soit appropriée à l'exercice et à la vitesse de l'action,
- la capacité de l'élève d'exécuter l'exercice efficacement, c'est à dire le bras armé complètement tendu et aucune perte d'équilibre au moment de la touche,
- la présentation efficace de la lame par l'entraîneur (de manière réaliste) sans avoir à modifier fondamentalement le synchronisme ou la position de la lame pour que l'élève puisse avoir la chance de réussir l'exercice, et
- le maintien de la logique de l'exercice.

Synchronisme

La logique de l'enchaînement des actions ou de la situation tactique provient essentiellement au cours de la leçon individuelle, du synchronisme (et de la distance) présenté par l'entraîneur. Les facteurs considérés dans l'évaluation du synchronisme sont les suivants

- le rythme de l'exercice,
- la vitesse de l'exercice,
- la fluidité de l'exercice,
- le fait qu'une action dans la phrase d'armes soit provoquée de manière appropriée,
- la création et le maintien de la logique de l'exercice, et
- la capacité qu'à l'entraîneur d'adapter le synchronisme d'un exercice en vue d'en modifier la difficulté ou de changer complètement sa nature.

Enchaînement

Une bonne connaissance des enchaînements à une arme permettra à l'entraîneur de placer une action technique dans un contexte approprié. Elle garantira également que les enchaînements enseignés ne vont pas à l'encontre des règles et des conventions de l'arme. Les facteurs considérés dans l'évaluation de cette connaissance sont les suivants

- la convention de l'arme,
- le placement logique d'un élément à l'intérieur d'un exercice ou d'un enchaînement,
- la logique de la transition entre les divers éléments d'un enchaînement,
- la logique de l'évolution des éléments (situations et solutions tactiques) au sein d'un enchaînement, et
- la logique de l'évolution d'un élément technique dans divers contextes tactiques.

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME EXAMEN PRATIQUE

TÂCHE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Assiduité totale au cours de théorie	x	x	x	indiv
Assiduité totale au cours technique	x	x	x	indiv
Démontrer les habiletés de base à une étape de développement appropriée	-	3e étape	4e étape	5e étape
Démontrer les habiletés avancées à une étape de développement appropriée	-	-	3e étape	4e étape
Donner une leçon individuelle sur les techniques de base exigeant que l'élève exécute les actions jusqu'à l'étape spécifiée de développement incluse.	-	3e étape	5e étape	6e étape
Donner une leçon individuelle sur les techniques avancées exigeant que l'élève exécute les actions jusqu'à l'étape spécifiée de développement incluse.	-	-	4e étape	6e étape
Se servir des connaissances du processus pédagogique pour élaborer et diriger une séance de développement des habiletés s'adressant à un groupe ou à un individu.	—	groupe	indiv	indiv/groupe
Formuler des commentaires efficaces, tant au groupe qu'aux individus, au cours d'une séance de développement des habiletés.	—	groupe	indiv	indiv/groupe
Choisir les exercices en fonction du niveau technique de ou des athlète(s) entraînés.	-	groupe	indiv	indiv/groupe
Utiliser l'imagerie et la visualisation pour développer les habiletés.	—	groupe	indiv	indiv/groupe
Employer les méthodes d'instruction directe, d'apprentissage par tâches et de découverte guidée.	-	-	x	x
Utiliser le modelage, l'enchaînement et la simulation pour développer les habiletés.	-	-	x	x

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME

EXAMEN PRATIQUE

TÂCHE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Leçon individuelle				
Faire preuve d'une compréhension des solutions tactiques aux situations d'assaut.	de base	un peu	moyen	avancé
Contrôler le niveau de difficulté d'un exercice (c'est à dire le taux de réussite de l'élève).	---	de base	un peu	courant
Donner une leçon de l'autre main.	---	---	---	un peu
S'adapter rapidement à des conditions imposées.	---	---	un peu	bon
Conserver un objectif clair au cours d'un exercice ou d'une leçon.	---	de base	un peu	avancé
Détecter les fautes commises par l'athlète à cause de l'entraîneur et corriger la présentation de l'exercice en conséquence.	---	---	un peu	bon
Exploiter les occasions qui surgissent au cours de la leçon.		---	un peu	bon

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME

EXAMEN PRATIQUE

Légende de la grille

D - capacité de démontrer une habileté

L - capacité de développer une habileté à la leçon

chiffre de 1 à 6 - étape de développement des habiletés

Exemples : Fente - D4. L'entraîneur est capable de démontrer une fente avec un contrôle aisé et efficace, et avec précision dans des conditions d'assaut.

Contre-temps L5. L'entraîneur peut donner à un athlète une leçon au cours de laquelle il ou elle emploiera le contre-temps comme une option tactique dans un contexte d'assaut, ou de développer des variations tactiques de l'action de contre-temps.

TÂCHE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
TECHNIQUES DE DÉPLACEMENT				
Marches et retraites normales	L3	D2;L3	D4;L5	D5;L6
Passes avant et arrière	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
Fente	L3	D2;L3	D4;L5	D5;L6
Flèche	L3	D2;L3	D4;L5	D5;L6
Bonds avant et arrière	-	-	-	D4;L6
Redoublement en fente ou en flèche	-	-	D3;L4	D4;L6
Pas glissé	-	-	-	D4;L6
Demi-marches et demi-retraites	-	-	-	D5;L6
Petits pas (sabre)	-	-	-	D4;L6
Retrait du pied avant (épée)	-	-	-	D4;L6
Hésitations avant, arrière	-	-	-	D4;L6
Pas de côté, esquives	-	-	-	D4;L6
Appels, patinando, balestra, "fixation"	-	-	-	D4;L6

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES ENTRAÎNEURS D'ESCRIME

EXAMEN PRATIQUE

TÂCHE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
HIÉRARCHIE TECHNIQUE				
Attaques sans contact de fer : simples, composées	L3 -	D2;L3 D2;L3	D4;L5 D4;L5	D5;L6 D5;L6
Attaques avec contact de fer	-		D3;L4	D4;L6
Parades				
Positions : 6, 4, 7, 8 (FÉ)	L3	D2;L3	D4;L5	D5;L6
1, 2, 3, 5 (FÉ)	-	-	D3;L4	D4;L6
6 haute, 7 enlevée (FÉ)	-	-	D3;L4	D4;L6
3, 4, 5 (S)	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
1, 2, 6 (S)	-	-	D3;L4	D4;L6
Transitions : latérales, semi-circulaires (FÉ)	L3	D2;L3	D4;L5	D5;L6
circulaires (FÉ)	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
composées (FÉS)	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
diagonales, en cédant (FÉ)	-	-	D3;L4	D4;L6
circulaires (S)	-	-	D3;L4	D4;L6
Ripostes : du tac au tac - immédiates, à temps perdu	L3 -	D2;L3 -	D4;L5 D3;L4	D5;L6 D4;L6
- composées	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
par prise de fer - directes	-	-	D3;L4	D4;L6
- indirectes	-	-	D3;L4	D4;L6
- composées				
Contre-ripostes : premières	-	D2;L3	D4;L5	D5;L6
- secondes et troisièmes	-	-	D3;L4	D4;L6
Préparations : de la lame par déplacement	- -	- -	D3;L4 D3;L4	D4;L6 D4;L6
Lignes et dérobements :	-	-	D3;L4	D4;L6
Attaques sur la préparation :	-	-	D3;L4	D4;L6
Arrêts et contre-attaques :		D2;L3	D4;L5	D5;L6
Contre-temps :		D2;L3	D4;L5	D5;L6
Contre-arrêts :	-	-	-	D4;L6
Remises, reprises :	-	-	D3;L4	D4;L6
Redoublements	-		D3;L4	D4;L6
Combat rapproché :	-	-	D3;L4	D4;L6